

Discours de M. François Mitterrand, Président de la République, notamment sur le rôle de l'ONU pour le respect du droit international, la position française dans le conflit du Golfe et la proposition de règlement global des conflits du Proche et du Moyen-Orient, aux Nations unies à New York le 24 septembre 1990.

Mesdames et messieurs,

- J'interviens pour la troisième fois devant votre Assemblée et j'en ressens l'honneur, croyez-moi, pour mon pays et pour moi-même. Je vous félicite, monsieur le Président, d'avoir été choisi pour diriger les débats d'une organisation qui jamais, peut-être, depuis sa création n'a exercé d'aussi lourdes responsabilités, et je salue le pays que vous représentez.

- Je me tourne enfin vers vous, monsieur le Secrétaire général Perez de Cuellar, pour vous remercier du talent, de la force de conviction, de l'activité que vous avez inlassablement consacrés aux Nations unies et qui ont tant contribué à leur renouveau.

- Il y a deux ans, j'évoquais à cette tribune l'espérance de la liberté : que de chemin parcouru depuis lors ! Dans de nombreux pays, sur tous les continents, la démocratie l'emporte, là où bien souvent l'on pouvait la croire pour longtemps exilée. Les frontières ne bornent plus sa force contagieuse. Songez aux événements qui ont bouleversé l'Europe et, au-delà, le monde en 1989, à ces mouvements populaires venus des profondeurs, qui, à l'instar de ce qu'accomplit la Révolution française voici maintenant 200 ans, ont eu raison de tout, des structures, des systèmes, des habitudes de penser et d'agir, des pouvoirs et des peurs, pour le seul, l'irrésistible besoin de vivre autrement, en accord avec les exigences de l'esprit.

Lorsque sont tombés les murs qui séparaient les peuples, murs construits dans l'idée folle que l'ordre qu'ils abritaient échapperait à jamais au grand vent de l'espace, du rêve et des idées, je me souviens d'avoir dit à mes compatriotes, en France, qu'en ce moment de bonheur comme l'histoire en a peu connu, la fin d'un ordre ne signifiait pas nécessairement qu'un autre ordre allait naître aussitôt, que ce serait très difficile. Et je vous pose cette question : qu'allons-nous faire de cette époque où nous entrons, si prometteuse, si périlleuse ? Oui, qu'allons-nous en faire ?

- Le face à face des blocs militaires a longtemps assuré la paix tout en déplaçant la géographie des conflits. Après la seconde guerre mondiale, n'a-t-on pas compté plus d'une centaine de conflits régionaux ? Ce qu'on appelle le Sud était devenu le théâtre de batailles qui n'étaient plus livrées au Nord. Le gain d'un camp était perçu comme une perte pour l'autre. Et si cette arithmétique sommaire est aujourd'hui dépassée, on voit comment elle a bloqué pendant près d'un demi-siècle l'évolution vers les règlements et les apaisements, comment elle a entretenu le malheur et le deuil des peuples déchirés, comment elle a prolongé la dépendance de millions d'hommes qui s'étaient cru, un temps, maîtres de leur destin.

- La fin du conflit Est - Ouest vaut d'être saluée comme une conquête de la raison et du sens de la responsabilité. Cette conquête est due au courage, à la clairvoyance de quelques hommes qui

ont su dominer la routine de l'histoire, le poids des intérêts immédiats, le choc des idéologies pour concevoir un nouvel équilibre qui ne serait plus fondé sur la terreur universelle. L'humanité leur doit reconnaissance et respect. Je tiens à le dire ici.\

Je me garderai cependant d'un optimisme prématuré. Je mesure comme vous ce qu'il y a d'illusoire dans la vision d'un monde qui aurait soudain, et sans peine, trouvé sa voie. Les atteintes aux droits de l'homme restent multiples, criantes, insupportables. Des minorités ethniques et religieuses restent persécutées. Les intérêts n'ont rien perdu de leur brutalité. Le fort guette toujours le faible et l'opprimé mûrit sa revanche. Et pourtant, désormais, l'affrontement des blocs ne pourra plus servir d'excuse à ceux qui craignent le risque de la démocratie, à ceux qui croient pouvoir remettre à demain ce que l'on attend d'eux aujourd'hui, je pense aux problèmes Nord - Sud.

- Dans un monde où personne, pas même les plus puissants, n'échappe à l'interdépendance des destins, il est tentant de rechercher dans le repli sur soi, une échappatoire comme si le seul moyen d'affirmer son identité, sa différence était de nier celle de l'autre, comme si ce besoin d'identité pouvait trouver une réponse dans la xénophobie ou le nationalisme. La conclusion qui sera donnée à la crise ouverte par l'agression irakienne, sera à cet égard exemplaire de même que le drame qui frappe le Libéria a valeur d'avertissement.

- Si nous n'y prenons garde, la chance unique que représente la fin des blocs se changera en mauvais rêve.\

Pour empêcher cette anarchie, pour exclure la raison du plus fort, pour éviter aussi qu'une alliance des puissants n'impose un ordre dans lequel les autres ne se reconnaîtraient pas, je ne sais d'autre réponse que le droit. Mais le droit n'est le monopole de personne, d'aucun Etat, d'aucune philosophie. Il exprime la volonté générale et n'est-il pas remarquable, à cet égard, que l'on assiste à l'émergence d'un accord presque universel sur des valeurs simples qui se nomment liberté, liberté de dire, de faire, de circuler, d'élire ses dirigeants, égalité, justice, respect du droit des gens, tolérance, acceptation de la différence ? Toutes valeurs qui privilégient le dialogue sur le rapport de force. Et chacun sent, et chacun sait que dans les relations des peuples entre eux il n'y a de paix, de liberté durable que si les Etats acceptent de se plier aux règles communes que vous avez pour charge d'édicter.

- Longtemps paralysée, l'ONU, quarante-cinq ans après sa naissance, se déploie sous nos yeux et apparaît enfin comme un véritable juge qui dit le droit et cherche à l'appliquer, remplissant de la sorte la mission assignée par la Charte de San Francisco. A partir de là tout va changer, du moins tout peut changer.

- Je vous prie de m'entendre, mesdames et messieurs, l'avènement du droit, cela nous regarde tous. Quel pays peut se croire à l'abri de la violence, de l'arbitraire, de la domination d'autrui ? Oui, l'heure est venue du règne de la loi internationale, il suffit que vous en décidiez et agissiez en conséquence. Précisément, ces dernières années l'Organisation s'est de plus en plus impliquée, avec succès, dans le règlement des conflits, dois-je citer la Namibie et le Nicaragua, la guerre entre l'Irak et l'Iran et bientôt, je l'espère, le Cambodge, les efforts des Nations unies pour que soit aboli l'odieux régime de l'apartheid. Autant faire rencontrer la bonne volonté de deux hommes, l'un et l'autre Africains du sud, l'un et l'autre capables d'être entendus par leur communauté respective : Nelson Mandela et Frédéric de Klerk.\

Mais il faut aller plus loin. Nous avons le choix entre la loi de la jungle, et celle du droit. Que deviendrait-on si l'on refusait de trancher ? L'alternative est là, entre ceux qui veulent la victoire du droit et ceux qui s'accommodent des décrets de la violence. Je pense bien sûr, en cet instant, à la crise du Golfe. Dans le conflit ouvert par l'Irak contre le Koweït, le Conseil de sécurité a démontré sa promptitude, sa cohésion. Mon pays qui en est membre permanent a voté et parfois suscité les résolutions successives adoptées par cet organisme, du début de la crise à ce jour. Et nous continuons à être pleinement solidaires, je veux vous dire pourquoi.

- Le Koweït est un état souverain, membre de la société internationale : au nom de quoi peut-on décider que cet Etat a cessé d'exister ? Au nom de la loi des avions, des chars et des canons ? Je précise que la France entretient de longue date d'amicales relations, avec l'Irak, qu'elle l'a soutenu à l'heure du plus grand danger lors de la guerre contre l'Iran dans le souci d'aider à

système d'inciter au plus grand danger lors de la guerre contre l'Irak dans le souci d'arrêter et préserver, sur cette frontière millénaire, l'équilibre historique entre Perses et Arabes, équilibre dont la rupture aurait eu des conséquences en chaîne sur le monde arabe tout entier jusqu'au rivage de l'Atlantique. Des liens d'amitié ont été noués, en cette circonstance, entre les peuples irakien et français que je ne renie pas et dont j'espère, en dépit de tout, qu'ils résisteront à l'épreuve. Mais la France est d'abord au service du droit, tel que le définit ce juge entre les nations qu'est votre institution. Nous appliquons l'embargo décidé par le Conseil de sécurité, nous contribuons à le mettre en oeuvre. Nous avons envoyé à cette fin des forces aéronavales dans la zone du Golfe, mais nous n'avons accompli en cela aucun geste de menace ou de provocation.

- Notre politique est la politique des Nations unies. Nous avons, au demeurant, informé les autorités irakiennes que nous serions aux côtés de quiconque subirait dans la région une agression nouvelle. Notre action est défensive et non pas offensive, mais elle ne sera ni complaisante, ni complice. Une fois leur mission accomplie, nos forces quitteront la zone et rentreront dans leur pays.\

Comment n'aurions-nous pas été révoltés par la prise de milliers d'otages parmi lesquels cinq cents et plus de nos compatriotes, reçus naguère par l'Irak selon son propre aveu comme des invités, comme des amis confiants dans l'hospitalité d'un noble peuple, parmi les plus anciens, les plus illustres de la terre.

- Comment pourrions-nous admettre que certains d'entre eux, comme c'est le cas, servent de boucliers de chair aux postes de combat, un combat qui n'est pas le leur ?

- Comment pourrions-nous accepter que la résidence de notre ambassadeur au Koweït fût violée, pillée, volée et ses occupants arrêtés ? S'il y eut méprise, pourquoi le proclamer si tard, pourquoi grossir avec ces victimes le nombre des otages ? Devant ces actes répétés, j'ai pris les décisions que m'imposaient l'honneur et la solidarité et j'ai envoyé des renforts terrestres dans les pays voisins menacés. Mes directives sont restées celles qu'elles étaient, réussir l'embargo, c'est-à-dire imposer par lui l'exécution des résolutions du Conseil de Sécurité, contenir toute agression, servir la paix dans le respect du droit, sans rien céder à la violence. J'ajoute que la France agit en accord étroit avec ses partenaires de la Communauté européenne des Douze et de l'Union européenne occidentale en coordination avec les forces militaires américaines, arabes et autres, dépêchées au Moyen-Orient pour les mêmes raisons. Coordination qui n'affecte en rien notre autonomie de décision.\

Voilà, nous restons disponibles pour toutes les chances de la paix et nous les recherchons car notre logique est celle de la paix contre la logique de la guerre qui semble cependant prévaloir et qu'impose au monde angoissé la politique irakienne.

- Pas un geste en effet, pas un mot n'ont laissé jusqu'ici du côté du Président de l'Irak la moindre place à la moindre esquisse de conciliation. Il ignore ou rejette l'instance suprême, la vôtre, voulue au lendemain de la seconde guerre mondiale par les Nations qui connaissaient le prix du sang et de la mort pour n'avoir pas su vaincre à deux reprises la fatalité du malheur.

- Que dire à l'Irak sinon que les conditions sont posées, qu'elles sont inscrites dans les résolutions du Conseil, qu'elles ont fait l'objet d'un accord unanime et qu'elles ne peuvent être révoquées ? C'en est-il fini de l'espoir ? N'y a-t-il plus de marge de paix ? On ne doit pas prononcer ce verdict.

- Plusieurs projets émanant notamment de chefs d'Etat et de personnalités arabes ont ouvert d'utiles perspectives. Je m'en suis réjoui. La France a espéré que les pays de cette région du monde sauraient arbitrer entre eux les différends opposant deux des leurs. J'aimerais pouvoir déclarer de cette tribune que je l'espère encore. Il serait en effet désirable que fussent levés le doute, la suspicion, que provoque, fût-ce injustement, l'intervention armée de puissances occidentales. Mais la nation arabe n'a pas encore surmonté les divisions qui la séparent et l'on ne peut se contenter d'émettre des vœux pieux. Faute de cette solution dont je répète qu'elle a ma grande préférence ou qu'elle aurait ma préférence, examinons dans quel contexte la diplomatie pourrait encore l'emporter sur l'embrasement. D'abord en parlant clair : je dis qu'il n'y aura pas de compromis tant que l'Irak ne se ralliera pas aux vues du Conseil de sécurité. Oui, qu'il se retire du Koweït ! La souveraineté de ce pays pas plus qu'une autre n'est négociable. Songeons à ces

hommes, à ces femmes qui vivent sous l'occupation étrangère ou qui doivent choisir l'exil, à ces peuples voisins qui, si on laissait faire, dépendraient de la volonté d'expansion d'un seul homme ou d'un état guerrier. Que l'Irak en revanche affirme son intention de retirer ses troupes, qu'il libère les otages et tout devient possible. Dans une seconde étape, c'est ainsi que je vois les choses, la communauté internationale qui a sanctionné l'agression serait à même de garantir la mise en oeuvre du retrait militaire, la restauration de la souveraineté du Koweït et l'expression démocratique des choix du peuple koweïti.

-\

Alors s'ouvrirait la troisième étape, celle que tout le monde attend sans trop l'espérer, tant elle paraît aujourd'hui hors de portée, ou que l'on redoute, parce que ce sera l'heure des choix : ce sera le moment de substituer aux affrontements qui meurtrissent le Proche-Orient une dynamique de bon voisinage, dans la sécurité et la paix pour chacun.

- Je pense au Liban qui n'a pas recouvré sa complète souveraineté sur son territoire encore occupé par des troupes étrangères, divisé entre forces contraires.

- Je pense aux Palestiniens en proie à la désespérance, tentés par toutes les aventures, pour satisfaire leur légitime aspiration à la possession d'une terre qui serait leur patrie, dans laquelle ils pourraient créer les structures étatiques de leur choix.

- Je pense à Israël qui vit dans l'insécurité permanente. Bref, je pense à tous ces peuples qu'écrase le surarmement, qu'obnubile l'état de guerre ouvert ou larvé, devenu leur lot quotidien. Que l'on m'entende bien : il ne s'agit pas, dans ma bouche, d'un amalgame entre des conflits qui ne sont pas de même nature, ni de prétendre régler d'un coup, par quelques recettes magiques, l'ensemble des problèmes & toute démarche globale est irréaliste, donc dangereuse et offre un prétexte à qui ne veut rien faire.

- Notre démarche à nous implique le dialogue, le dialogue direct entre les parties prenantes, l'accord avec les Etats voisins ou proches, enfin l'irremplaçable caution internationale que vous représentez. Au bout du chemin, on retrouve l'idée de la conférence internationale, garante de l'exécution de l'accord et catalyseur de toute négociation réussie.

- Au-delà même, on peut imaginer une quatrième étape, celle qui s'attacherait à la réduction mutuelle et consentie des armements dans cette région, à l'amorce d'une coopération qui, de l'Iran au Maroc, du Moyen-Orient à l'Atlantique, ouvrirait la voie à la stabilité, à la prospérité d'une région appelée en raison de son histoire, de sa culture, de son apport immémorial au genre humain, à exercer l'influence qui lui revient dans les affaires du monde. Mais retournons à nous-mêmes, si vous le voulez bien.\

Nous avons, nous aussi, à répondre aux interrogations qui montent d'un peu partout : tant de résolutions passées du Conseil de sécurité et qui sont restées lettre morte ! Cette situation due, je veux le croire, à la neutralisation réciproque qui résultait de l'antagonisme Est-Ouest, et qui a condamné le Proche et le Moyen-Orient à une sorte de guerre de position ruineuse, désespérée, nourrit aujourd'hui, avec quelque raison, le procès fait dans le monde arabe à la diligence soudaine montrée par les Nations unies quand il s'est agi de l'Irak. Et c'est vrai qu'il y a dans cette carence une fâcheuse référence qui altère la juste autorité de nos récentes décisions.

Vraiment, en une pareille circonstance, celle qui nous réunit, je crois impossible de ne pas le dire hautement : le droit doit être le même pour tous, dans son principe et ses effets.\

Et je veux maintenant insister sur un point capital dont je n'ai cessé, parmi d'autres, d'entretenir les instances internationales et que les événements actuels placent sous une lumière implacable. Si le conflit du Moyen-Orient n'est pas un conflit Nord-Sud, puisqu'il n'oppose pas un pays riche à un pays pauvre, il n'en reste pas moins que l'embargo, la raréfaction des fournitures de pétrole, l'augmentation du prix, aggravent les conditions de vie déjà si difficiles des pays en voie de développement. Que l'on vienne en aide à ceux qui, proches du lieu du conflit, sont directement atteints par la crise actuelle, cela tombe sous le sens et j'y souscris entièrement. Mais au-delà, il convient de relancer le débat inachevé sur les relations Nord-Sud entre les riches et les pauvres, entre les pays fortement industrialisés et ceux qui n'ont pas les moyens de payer leurs dettes ni de ranimer leur économie anémiée ou réduite à rien. Or, l'an 2000 est là, tout proche, tandis que

quelque 40000 enfants meurent par jour de faim ou de maladie, alors que les traitements ou les vaccins existent. Dans quelques jours, ici même, le Sommet de l'enfance se penchera sur les problèmes de cette sorte. Prenons garde : il est des injustices qui constituent par elles-mêmes une violence insoutenable, et cette violence en appelle d'autres en réponse.

- Comment auraient-ils la perception d'une société de droit, ces centaines de millions d'êtres humains plongés dans la plus extrême détresse, privés de tout et même d'avenir ? Qui se soumettra au droit s'il est lui-même exclu, nié ou rejeté ? Qu'ils le veuillent ou non, le Nord et le Sud sont les partenaires d'une histoire commune. Il est grand temps qu'ils le comprennent. Des progrès ont été réalisés depuis quelques années, ils restent très au-dessous du nécessaire. Est-il normal que les pays qui se sont endettés pour développer une économie en jachère soient écrasés par le poids même de cette dette, que les peuples travaillent et produisent plus pour recevoir moins, à seule fin de rembourser les intérêts soumis aux fluctuations de monnaies étrangères ? Est-il normal que l'Afrique et l'Amérique latine, pour ne citer qu'elles, aient vu leurs recettes d'exportation diminuer constamment tout le long de la dernière décennie, qu'en dépit des aides multiples qui lui sont destinées, le Sud, en fin de compte, finance le Nord, puisque les transferts nets du Sud vers le Nord se sont encore accrus cette année de 10 milliards passant de la sorte à 43 milliards de dollars ?

Certains progrès, encore qu'insuffisants, doivent cependant être constatés. Je pense à ce qui s'est décidé à Toronto en 1988, au Sommet de l'Arche à Paris en 1989. A la Conférence des pays les moins avancés, qui s'est tenue ce mois-ci à Paris, les plus importants pays industriels ont décidé diverses procédures devant aboutir à la réduction de la dette publique. Quelques Etats, parmi lesquels la France, ont abandonné toutes leurs créances sur les pays les plus pauvres. Quant à la Communauté européenne, en renouvelant les accords de Lomé avec soixante-sept pays d'Afrique, des Caraïbes, du Pacifique, en augmentant sa dotation dans de fortes proportions, elle a tenu compte d'une réalité en passe d'être explosive. Elle a également jeté les bases d'une première approche pour l'écoulement de leurs produits.

- D'autres initiatives cherchent à compenser un déséquilibre endémique qui ne peut pourtant que s'accroître. Mais comment ces mesures résisteraient-elles au mouvement spéculatif sur les cours des matières premières ? J'attends la discussion d'un plan mondial d'aide au monde en développement, annoncé, espéré, alimenté par des ressources neuves et qui remettrait en présence pour un débat de fond, les acteurs d'une tragédie qui connaîtra la conclusion de toutes les tragédies si l'on ne se décide pas à changer de genre, de rythme et d'objectif.

Mesdames et messieurs, en dépit de tout ce qui vient d'être dit, je crois qu'une ère d'espoir s'ouvre à l'humanité si les peuples acceptent de vaincre ce qu'ils croient être la fatalité de l'histoire et de leurs intérêts. Oui, croyez-moi, c'est possible. Après s'être entre-détruites par trois guerres en moins d'un siècle, la France et l'Allemagne ont scellé leur réconciliation, c'est un exemple rare. Elles jouissent aujourd'hui d'une alliance privilégiée. Elles appartiennent à la même Communauté, elles se rencontrent, s'estiment, bâtissent une amitié. A l'heure où je m'exprime, à quelques jours de l'unité allemande, loin de vivre dans la mémoire des drames vécus, l'un par l'autre, nos deux peuples regardent l'avenir du même côté et, de New-York, je puis adresser aux Allemands qui s'appêtent à célébrer ce grand moment de leur histoire, les vœux que la France, par ma voix, forme pour eux. Cette entente franco-allemande existe. Elle s'affirme, vous le savez, au sein de la Communauté européenne des Douze. Que de péripéties, de combats, d'ambitions contraires séculaires ont su se résoudre, il y a 40 ans, par le moyen d'une entreprise audacieuse, presque incroyable, menée par des pays d'Europe qui furent d'abord 6, puis 9, puis 10, puis 12 ! Ils lièrent leur destin de telle façon que bientôt auront disparu les frontières, tandis qu'apparaîtront un Marché unique, une Union économique et monétaire, une Union politique dont nul ne connaît de précédent et qui rassembleront quelque 340 millions d'habitants. Songeons à ce qu'il a fallu de volonté et d'imagination aux hommes de la génération de l'immédiat après-guerre pour parvenir à ces premiers résultats. Et déjà cependant, un projet plus vaste encore - qui vient compléter l'autre - est né, qui nous fait, à nous Européens, porter notre regard au-delà de la Communauté des Douze à l'horizon de l'Europe du continent, celle de la géographie et de l'histoire. La réunion de la Conférence sur la sécurité et la coopération en

géographie et de l'histoire. La réunion de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe qui aura lieu à Paris le 19 novembre prochain, en définira le contenu et installera les organes permanents, de cette Europe-là. Où en serait notre vieux continent si l'audace ne l'avait pas emporté sur les idées reçues ? Si les peuples et leurs dirigeants n'avaient pas accepté de construire un avenir différent du passé ? Dans cette Europe-là, existent des pays dits de l'Est qui, hier, appartenaient à un autre système concurrent. Les voici maîtres de leur destin, mais avec quels moyens ? Ne faut-il pas qu'ils se dirigent vers la Communauté économique européenne, soit pour s'associer avec elle, soit pour tracer les chemins qui les verront se réunir ? Il faut penser à eux, ce sont nos frères et leur démarche sera la nôtre, en attendant le jour, dont j'ai parlé en France, où un lien plus fixe rassemblerait tous ces pays de l'Europe, ceux de l'Est, ceux de la Communauté, ceux des zones de libre-échange, ceux qui ne relèvent d'aucun système, au sein de ce que j'ai appelé une Confédération, je veux dire, au sein d'une organisation qui aura ses règles, où chacun pourra venir rencontrer l'autre et bâtir le futur, comme c'est la vocation des responsables.\

De même que c'est encore bâtir le futur que de poursuivre le désarmement, dont l'Europe a été le premier et réel champ d'application, mais chacun d'entre vous sait bien que le désarmement est une nécessité dans quelque région du monde que ce soit. D'ailleurs chez nous la tâche est loin d'être achevée. Les négociations de Vienne sur le désarmement dit conventionnel classique doivent être conclues au plus tôt. Mais dans les autres domaines, biologique, chimique, stratégique, les nouveaux équilibres du monde ne s'accommoderont plus de la course ruineuse et désespérante aux armements.

- Mesdames et messieurs, nos anciens du début de ce siècle et de la fin de l'autre traduisaient leur rêve de paix par ces trois mots : désarmement, arbitrage, sécurité collective. Ils n'ont connu, ces mêmes anciens, que le désordre, la dictature, la guerre. Faisons en sorte, je vous en prie, que, par les Nations unies, le droit, la solidarité et la paix régissent enfin les temps nouveaux.\